

ÉTRANGER

Concession de Khomeiny à l'opinion publique Les Iraniens élisent une parodie d'Assemblée constituante

Demain, vendredi, les Iraniens vont voter pour élire ce qu'en haut lieu sont qualifiés « experts » (c'est le mot officiel), qui pourront, éventuellement, apporter des amendements au texte de la nouvelle Constitution iranienne, qui a déjà été présenté par le pouvoir, à la mi-juin.

Ce sera la deuxième fois, depuis le changement de régime, que les Iraniens se rendront aux urnes. Il y a trois mois et demi, ils avaient déjà participé à un référendum, dont la question était, on s'en souvient : « Etes-vous pour le maintien de la monarchie ou pour l'instauration d'une République islamique ? ». La seconde solution l'avait, bien sûr, emporté, avec 98,5 % des voix, dans des conditions qui faut rappeler, puisque, hélas, rien n'a changé.

Il n'y avait pas de listes électorales (ce qui rendait les résultats sans aucune signification). Les bulletins étaient rouges pour la monarchie, verts pour la république islamique. Il n'y avait pas d'isolos. Les présidents de bureaux de vote étaient généralement des mollahs. Les résultats avaient été annoncés avant même la

closure du scrutin. Ils avaient été donnés globalement et non circonscription par circonscription. Certains observateurs avaient alors remarqué qu'il y avait eu 18 millions de votants dans un pays qui ne pouvait pas avoir plus de 18 millions d'électeurs et alors que les minorités ethniques (Kurdes, Azerbaïdjanais, Baloutches, Turkmènes, etc.), qui comptent environ cinq millions de citoyens, s'étaient abstenu massivement. Ce référendum n'avait donc été qu'une triste parodie de consultation démocratique. On n'attend guère mieux pour le scrutin de demain.

Il faut cependant noter que cette élection d'une Constituante est déjà une énorme concession de la part de l'ayatollah. Le « saint homme de Dieu » estime, en effet, et il ne l'a jamais caché, que les trai-

nants ont, déjà, par leurs manifestations de rues, préféré leur choix. Et, en bon ayatollah, il considère que si le peuple n'a montré « assemblée d'experts », n'a pas « discuter la volonté de Dieu, celle qui elle s'exprime dans le Coran. Aux yeux de Khomeiny, les ayatollahs sont là pour expliquer, actualiser et mettre en pratique, dans la vie courante, le message divin. Il est d'ailleurs exact que dans une « belle » république islamique, l'élection par l'ensemble d'experts chargés d'établir les règles de la vie nationale est un non-sens. Le Coran parle de Dieu et est, par définition, la meilleure des Constitutions.

L'appel de Dieu

Si Khomeiny avait accepté, à son corps défendant, le référendum sur la République islamique, c'était, indiscutablement, pour sustenter l'opinion internationale, et ne pas mettre, d'emblée, son régime au banc de la Société des nations. Si, aujourd'hui, après bien des hésitations, il a fini par accepter ces élections d'une Constituante, c'est, sans aucun doute, pour calmer le mécontentement intérieur, et, par un succès facile, démontrer, aux mauvaises esprits de Téhéran, qu'il a, non seulement l'appui de Dieu, mais aussi celui de la grande majorité de la population.

Il ne fait guère de doute que, grâce à la terreur ambiguë entretenue par les tueurs commisés Khomeiny — au mutrakque de la radio et de la télévision — entre les mains des inconnus de l'ayatollah —, et à quelques mots de Khomeiny lui-même, ce seront les candidats du parti de la République islamique qui recueilleront la majorité des suffrages.

L'ayatollah Chariat-Madar s'opposera, pour la première fois, franchement, à son vrai ennemi personnel, auquel, depuis des mois, il est obligé de faire des sourires. Comme la liste du parti de la République islamique de Khomeiny, il présentera une liste du parti de la République populaire islamique. Le mot populaire ne doit pas faire illusion. Chariat-Madar n'est pas devenu révolutionnaire, mais il ne sait pas quoi inventer pour « tenir » son « contraire », et il se déguise en démocrate partisan d'une Constitution de type occidental.

C'est un texte qui se rattache continuellement au Coran. En apparence, on évoque un régime présidé avec un chef d'Etat — chef de gouvernement — élu par le peuple, et une assemblée unique, élue elle aussi. Rien n'est prévu en cas de conflit entre les deux pouvoirs. Mais, en fait, pouvoir législatif et pouvoir exécutif sont

Les « Gardiens de la révolution », milice religieuse ayant la police iranienne, ont libéré les seize militants kurdes qu'ils détenaient en « otages » depuis plusieurs jours dans une caserne à l'entrée de la ville de Marivan, dans le Kurdistan iranien, a annoncé hier la presse de Téhéran.

continuellement sous la surveillance des mollahs. Avec un certain manque de pudeur, il y a quelques allusions aux libertés publiques et au pluripartisme, mais, bien sûr, à condition que ces libertés et ce pluripartisme ne soient pas en contradiction avec l'Islam, et seuls les mollahs pourront en juger.

Cela dit, il va tout de même être intéressant de voir les scores que pourront faire les adversaires de cette Constitution. Certes, les vrais démocrates sont hors du coup, en prison, dans la clandestinité ou en exil. Mais il y a, maintenant, même parmi ceux qui tolèrent encore Khomeiny, et qui furent ses partisans encore très récemment, un certain nombre de gens qu'entraîne la tourmente des événements. Et y compris dans le haut clergé chiite.

En vérité, le seul chiffre vraiment significatif sera celui des absences. La situation du pays, la paralysie de l'économie, les manifestations de rues, les rébellions des provinces, tout démontre que, cinq mois et demi après l'arrivée triomphale de Khomeiny, le pays a perdu la loi, et qu'il a compris ce que signifie la République islamique. Mais ce chiffre des absences, on ne le connaîtra jamais.

Thierry Desjardins.

Le Conseil des ministres malin sous la présidence d'Esfandiari. Outre la démission du conseil de la recherche (page 1) et la lutte contre la corruption (page 6), le gouvernement

• Paris de La Villette. — Les études sont en cours et les premiers travaux débuteront en 1980. Le programme de construction d'un

• Musée du XX^e siècle. — La réalisation est prévue dans l'ancienne gare d'Orsay. Les travaux doivent commencer en 1980 pour s'achever en 1985.

• Compagnie Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault sera renommée par l'Etat, avec l'accord de la Ville de Paris, dans le Palais de Glace du rond-point des Champs-Elysées.

• Grand Palais. — Cet édifice sera restauré et réaménagé.



Une « armée rouge » pour tuer le chah

Téhéran (A.P.). — Selon l'ayatollah Khaïkali, une « armée rouge » comparable à l'organisation terroriste japonaise a été constituée en Iran avec mission d'abattre le chah, les membres de sa famille et ses anciens collaborateurs. Sur la liste des « gênes à abattre » figurent non seulement la mère de l'ancienne impératrice, M^{me} Farideh Diba, mais aussi M. Chacour Bakhtiar et le général Golam Reza Aghaz.

L'ayatollah Khaïkali espère « qu'avant la fin du ramadan, le 23 août, nous pourrons offrir à la nation iranienne le plus beau cadeau, la mort du chah et celle de ses aides ». Le chah, affirme-t-il, préfère se faire soigner d'une blessure à un rein directement chez le plombier qui dans une clinique pour des raisons de sécurité. « Il succombera à cette blessure, ajoute-t-il, sinon, nous le tuerons. »

Les expropriations dans le Néguev

La « polémique de la terre » rallumée en Israël

Jérusalem ::
de notre correspondant
particulier
René BAUDUC

Le Parlement de Jérusalem a autorisé mardi un comité

discussions techniques entre experts militaires mobilisés par les parties en cause, discussions n'ayant aucun rapport avec la question des terres du Néguev. Le conflit sur l'usage des terres dans les zones occupées sera de cause de résonance internationale pour le

procédé. Les six mille Bédouins intéressés dans l'affaire occupent la terre destinée à l'édification depuis des générations mais ne possèdent pas, en majorité, de titre de propriété. Le gouvernement leur propose des compensations qu'ils jugent dérisoires, car ils estiment que la

d'un gouvernement favorable avec des prétentions d'autonomie régionale nationaliste, et qui a d'ailleurs déjà fait machine arrière. Le ministre de la Justice n'est en effet engagé à soumettre aux tribunaux toutes contestations sur le montant des compensations à donner aux Bédouins. À garantir que la

des propriétaires sans terre. C'est une vieille question qui reste depuis un siècle de fixation pour tout esprit inventif, nationaliste et souverain permanent d'une injustice que l'extraordinaire développement économique des Arabes-israéliens n'a pas réussi à effacer.

mais conservera sa voix qui est d'accueillir les principales expositions et manifestations culturelles. Il abritera, outre les locaux d'un centre de presse dont un premier bâtiment fonctionnera dès l'an prochain.

• Jardin de Tuilleries. — réaménagement sera finalisé en 1980 à 1981 et coûtera 10 millions de F. De nouvelles surfaces de 800 et 8000